

CE QU'ALEXIS DE TOCQUEVILLE NOUS APPREND SUR LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE

Albéric BIGLIA

*Faculté de Droit et de Science politique – Université d'Aix-Marseille**

« J'AI VOULU SONGER A L'AVENIR »¹. Par ces quelques mots, Alexis de Tocqueville nous délivre le but de sa pensée : anticiper, sur le fondement de simples observations empiriques, les conséquences qu'un nouveau régime politique pourrait avoir sur l'homme.

La réussite de cette démarche prospective est aujourd'hui reconnue par ses commentateurs. A ce titre, Raymond Aron lui décerne, devant Marx, la palme du visionnaire le plus clairvoyant du XIX^e siècle.²

Pourtant, il n'en n'a pas toujours été ainsi. Il n'est d'ailleurs guère besoin d'être spécialiste de la pensée politique ou sociologique pour souligner la plus grande postérité de l'auteur allemand face à celle de l'aristocrate français. Tocqueville, après avoir sombré dans l'oubli pendant plus d'un siècle dans son propre pays, ne retrouvera ses lettres de noblesse que sous l'impulsion de grands intellectuels de la seconde moitié du XX^e siècle, tels Raymond Aron, François Furet ou Raymond Boudon.

Depuis lors, il est considéré comme un visionnaire, un fin observateur

* Étudiant en Master 1, Ancien étudiant de l'Institut Portalis (29^e Promotion – *Catherine de Médicis* – 2012/2014).

¹ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique (I)*, Gallimard, 1986, p.54.

² R. ARON, *Essai sur les libertés*, Hachette Littératures, 1998, p. 53. L'auteur a cette formule restée célèbre : « Tocqueville semble avoir deviné l'avenir ».



qui a su extrapoler, à partir d'un germe, ce que le mouvement démocratique et égalitaire était sur le point d'engendrer.

Né à Paris en 1805, la pensée de Tocqueville fut le fruit de mouvements d'influences contradictoires. De ses deux parents, il hérita de la fibre aristocratique. Néanmoins, en tant qu'arrière-petit-fils de Malesherbes, il eut un attachement aux philosophes des Lumières et tout particulièrement à Montesquieu et Rousseau. Ces penseurs furent, sans aucun doute, déterminants dans le changement de voie qu'emprunta Tocqueville lorsqu'il quitta la magistrature pour son célèbre voyage en Amérique. Si Tocqueville partit officiellement aux États-Unis pour y étudier le système pénitentiaire, il ne s'agissait ici que d'un prétexte pour pouvoir, en réalité, analyser un événement inédit : la naissance de la démocratie moderne.

Pendant plus de neuf mois, Tocqueville partit avec son ami Gustave de Beaumont vers le Nouveau Monde. Ce voyage, il en tire deux grands ouvrages, formant le diptyque *De la démocratie en Amérique* (1835, 1840), dans lequel la démocratie apparaît plus comme un régime social qu'un régime politique et institutionnel.

Son intérêt, Tocqueville le porte en effet sur les mœurs des individus de la société démocratique, lesquelles sont inspirées par le mouvement, universel et durable, de l'égalisation des conditions. Égalisation qui est avant tout une égalité de droits dans une société mobile, c'est-à-dire une égalité juridique permettant de faire disparaître tout déterminisme social. En cela, Tocqueville ne la critique pas. L'auteur est même favorable à une égalité en droits des individus, de sorte qu'il rejette un retour au système aristocratique et milite pour la fin de l'esclavage.

La critique tocquevillienne porte précisément sur les conséquences que le régime démocratique pourrait avoir sur le mouvement intellectuel, les sentiments, les mœurs et les idées des américains. Autrement dit, l'auteur s'inquiète des conséquences sociales de l'égalité juridique. Si la démocratie peut déboucher sur un régime libéral à la condition de respecter certains garde-fous, notamment la pratique religieuse et la liberté politique, elle peut aussi porter les individus vers une nouvelle forme de despotisme.

Cette crainte de ce chemin qui mène de l'égalité au despotisme, le Professeur Agnès Antoine la résume à travers cette formule : « de l'égalité à l'unité, de l'unité à l'uniformité, et de l'uniformité au despotisme »³.

³ A. ANTOINE, in L. GUELLEC, *Tocqueville et l'esprit de la démocratie*, Presses de la FNSP, 2005, p.312.

I. – LA DÉMOCRATIE ÉGALITARISTE, UN CHEMINEMENT VERS LE DESPOTISME

Dans un premier temps, Tocqueville craint en effet que le mouvement égalitaire n'engendre une société composée d'êtres pensés comme unités. Dans ce type de société, l'homme démocratique souffre d'individualisme, un « sentiment réfléchi et paisible qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de ses semblables et à se retirer à l'écart avec sa famille et ses amis »⁴.

Or, l'individualisme a deux grandes conséquences. D'une part, l'individu s'éloigne des affaires publiques pour ne s'intéresser qu'aux affaires privées, notamment par la satisfaction du bien-être matériel. La chose publique n'a ainsi plus l'écho qu'elle détenait dans son sens antique. D'autre part, l'individu s'éloigne de ses concitoyens. Ainsi, pour Tocqueville, « l'aristocratie avait fait de tous les citoyens une longue chaîne qui remontait du paysan au roi ; la démocratie brise la chaîne et met chaque anneau à part »⁵. Alors que la société aristocratique imposait, par son fonctionnement même, une relation nécessaire entre les individus, la société démocratique rompt cette relation imposée. Le rôle nourricier du paysan et le rôle protecteur du seigneur, deux rôles qui légitimaient la relation hiérarchique, n'ont plus lieu d'être dans une société égalitaire.

L'*homo democraticus* n'est ainsi plus lié par nécessité à un groupe de personnes, à un cercle, à une cellule dont il ne pourrait sortir de la membrane. L'homme choisit les liens qu'il décide de créer. Et parce qu'il les choisit, il peut les défaire aussi aisément. Le principe du consentement dans l'établissement des relations sociales implique alors *de facto* la fragilité du lien.

Si un tel principe consensualiste s'est établi et est devenu pérenne, c'est que, parallèlement à cette déliaison, la démocratie a permis à tout un chacun d'accéder à l'indépendance par l'autosuffisance⁶.

Du mouvement d'égalisation des conditions procède ensuite le phénomène d'uniformisation des individus. C'est ici plus l'esprit de l'homme démocratique que le type de relations qu'il entretient avec ses pairs dont il est question.

⁴ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique* (II), Gallimard, 1961, p.143.

⁵ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...* (II), *op cit.*, p.145.

⁶ « A mesure que les conditions s'égalisent, il se rencontre un plus grand nombre d'individus qui (...) ont acquis (...) assez de lumières et de biens pour pouvoir se suffire à eux-même », *Idem*.

Dans la société démocratique, l'individu croit au fondement de la rationalité. Ainsi, il souhaite soumettre tous les éléments de la vie sociale à son doute cartésien. Mais, une telle démarche étant irréalisable, il s'en remet à une autorité légitime pour saisir ce qui est vrai.

Précédemment, cette autorité était notamment incarnée par l'Église. Néanmoins, ne saurait remplir ce rôle dans les sociétés démocratiques tout type d'entité instituant une relation verticale – car contraire à l'égalité – et non fondée sur la rationalité. L'individu démocratique se retourne alors vers la majorité, unique autorité légitime à ses yeux.

De ce fait, l'individu perd sa liberté d'esprit, son indépendance d'opinion, et les idées se font rapidement communes.

Enfin, la troisième grande conséquence du mouvement d'égalisation des conditions réside dans le risque de l'avènement du despotisme démocratique. Tocqueville présente ce danger dans un chapitre intitulé *Quelle espèce de despotisme les nations démocratiques ont à craindre* du second tome, chapitre majeur de son ouvrage.

Tocqueville le précise bien, ce type de despotisme est inédit, et ne saurait ainsi être comparé aux précédents. Il n'en n'a ni la forme, ni les conséquences.

Le despotisme démocratique apparaît lorsque les individus, ne s'intéressant plus qu'aux affaires privées, délaissent naturellement les affaires publiques, jusqu'à les céder entièrement à une entité.

Tocqueville précise que « ce n'est donc jamais qu'avec effort que ces hommes s'arrachent à leurs affaires particulières pour s'occuper des affaires communes ; leur pente naturelle est d'en abandonner le soin au seul représentant visible et permanent des intérêts collectifs, qui est l'État »⁷.

L'État, en société démocratique, devient l'unique entité régulatrice. Point de corps intermédiaires, le seul pouvoir légitime est centralisé.

L'État est « absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle si, comme elle, il avait pour objet de préparer les

⁷ *Ibid*, p.402.

hommes à l'âge viril ; mais il ne cherche, au contraire, qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance ; il aime que les citoyens se réjouissent, pourvu qu'ils ne songent qu'à se réjouir »⁸.

Par l'objet de son étude – la démocratie –, et par la période qu'elle observe – l'édification du régime démocratique aux États-Unis et la fin de l'Ancien Régime en France –, l'œuvre toquevillienne a nécessairement un écho sur la société démocratique actuelle.

Il est en effet possible de dresser un lien entre les différentes caractéristiques de l'individu démocratique développées par Tocqueville et les grandes évolutions de la société contemporaine. Et ceci parce qu'il a su observer, en tant que précurseur de la sociologie, le basculement d'une société d'un régime à un autre, son principal moteur – l'égalité –, et anticiper avec brio les conséquences en découlant.

II. – DU DESPOTISME EN FRANCE

Concernant l'hypothèse de l'individu conçu comme unité, quelques remarques suffiront pour faire le lien entre l'individualisme du XIX^e siècle et celui de la société contemporaine.

Le bien-être matériel est indiscutablement devenu aujourd'hui le pivot du bonheur humain. La hausse du confort permise par le développement économique et technique – eau courante, électricité, moyens de transports, loisirs –, a transformé ces progrès en nécessités, devenant ainsi conditions *sine qua non* à toute vie humaine décente.

Quant aux relations sociales qu'entretiennent les individus, celles-ci s'inscrivent directement dans la perspective toquevillienne. Le meilleur exemple réside dans le portrait de la famille démocratique-type dressé par l'auteur. Il y voit une famille dans laquelle le patriarcat disparaît, l'autorité s'y rencontre moins, l'affection s'y fait plus grande, et une égalité des enfants s'installe notamment grâce aux lois sur l'héritage. En d'autres termes, le principe égalitaire y règne.

Tocqueville ne fait ici que dresser la mort prématurée du patriarcat et de

⁸ Ibid, p.434.



la famille traditionnelle, thème faisant directement écho aux réformes du Code civil au cours du XX^e et du XXI^e siècle, notamment concernant l'égalité juridique entre enfant légitime et naturel.

Encore plus d'actualité est cette formule de Tocqueville lorsqu'il affirme que les sociétés démocratiques, « confondant les attributs divers des sexes, prétendent faire de l'homme et de la femme des êtres, non seulement égaux, mais semblables »⁹. Tocqueville semble percevoir avec plus d'un siècle et demi d'avance ce qui constitue aujourd'hui une réelle mutation au sein de l'espèce humaine : la fin de la séparation sexuelle des tâches. Les plus grands anthropologues et ethnologues, tels Margaret Mead ou Françoise Héritier¹⁰, sont en effet unanimes sur l'affirmation de l'origine naturelle d'une telle séparation. Cette division a pris plusieurs visages dans l'histoire : la société des cueilleurs - chasseurs avant hier ; la femme au foyer et l'homme dans le secteur du travail, et plus généralement le monde intérieur pour la femme et le monde extérieur pour l'homme, hier. Inversement, aujourd'hui, ce critère devient caduc.

Ensuite, pour illustrer l'actualité de la notion de conformisme et de tyrannie de la majorité, il existe tant des exemples courants résultant du « politiquement correct » que des exemples académiques. A cet égard, l'expérience de Solomon Asch démontre au début des années 50 que l'unanimité, même si elle donne une réponse défiant toute logique, impacte la décision d'un individu tiers, concluant ainsi à une tendance vers l'uniformité.

La pensée commune peut alors prendre une forme différente d'une époque à une autre dès lors qu'elle relève de la pensée majoritaire. De nos jours, il semble que le conformisme tocquevillien ait pris une forme inédite, celle du relativisme. Ainsi, la conscience commune, ou pensée majoritaire, impose de ne plus porter un jugement, de ne plus émettre une critique. Et, qu'est-ce que le relativisme sinon l'un des avatars de l'égalitarisme ? Les opinions et les justifications de chacun se voient légitimées. La société contemporaine voit alors émerger une individualisation des valeurs, c'est-à-dire une culture du choix. Si aujourd'hui un très grand nombre de pratiques, anciennement condamnées, se trouvent légitimées, c'est bien parce que la société s'interdit d'émettre un jugement de valeur, de hiérarchiser les pratiques. Le divorce, l'avortement, ou

⁹ *Ibid.*, p.291.

¹⁰ Voir E. BADINTER, *La ressemblance des sexes*, Le livre de poche, 2012, p.353.

encore l'homosexualité sont aujourd'hui normalisés, ou en voie de l'être.

Enfin, qu'en est-il de l'actualité des propos de Tocqueville relativement au despotisme démocratique ?

De tels propos font directement écho avec le sentiment contemporain de dépolitisation de l'individu. L'exemple le plus remarquable à cet égard est celui de l'abstention électorale. Alors que jusque dans les années 80, le taux d'abstention sous la V^e République oscillait entre 18% et 25% pour les élections législatives, ce dernier a pris par la suite progressivement plus de 20 points, atteignant plus de 44% en 2012.

Quant à l'émergence d'un État paternel, « doux » et « prévoyant », il n'est guère d'argument à opposer face à l'avènement de l'*État providence* et de ce que les juristes appellent la subjectivisation du droit.

A ce propos, Dominique Schnapper a consacré son ouvrage *La démocratie providentielle*¹¹ à la description de la société contemporaine comme s'inscrivant dans la continuité de la pensée tocquevillienne. Dans cette société, l'État a un rôle pivot, permettant notamment la redistribution des richesses et la protection des droits-créances.

Pléthore d'exemples seraient à donner en la matière. Les trente-cinq heures, l'assurance maladie, la protection contre le chômage... ainsi, « de plus en plus, les droits sociaux apparaissent comme l'équivalent des droits politiques et la citoyenneté économique et social passe (...) pour la forme authentique de la citoyenneté moderne »¹².

Mais, quel danger redouter de cet état social ? Que craindre de cet État paternaliste ?

L'abandon par l'individu de sa liberté politique au profit d'une entité étatique risque d'emmener la société à un certain immobilisme. Dans la société démocratique, l'individu n'existant qu'en lui-même et pour lui seul, il a par conséquence du mal à appréhender le monde de manière politique. Il s'agit pour Pierre Rosanvallon, du phénomène de « l'impolitique, c'est-à-dire du défaut d'appréhension globale des problèmes liés à l'organisation d'un

¹¹ D. SCHNAPPER, *La démocratie providentielle*, Gallimard, 2002.

¹² D. SCHNAPPER, *La communauté des citoyens*, Gallimard, 2003, p.269.



monde commun »¹³.

Les meilleures illustrations résident dans l'échec pour la société contemporaine à traiter de certaines problématiques qui nécessiteraient la mise en place d'un projet collectif et d'une vision à long terme.

Que démontrent la crise environnementale et celle de la dette publique des États, si ce n'est l'incapacité des sociétés démocratiques à penser politiquement la société, c'est-à-dire collectivement et de manière pérenne ? Dans cette perspective, Hannah Arendt critiquait la disparition de la notion même de liberté politique au profit d'une conception seulement individuelle. La liberté n'est plus aujourd'hui politique, comme elle le fut par excellence sous l'Antiquité, mais ne peut être établie que dans le rapport avec soi-même sous la forme du libre arbitre.¹⁴

Pourtant, la liberté est pour Tocqueville le premier des garde-fous face aux risques de despotisme démocratique. Ainsi, s'il propose la liberté pour protéger l'individu d'un tel despotisme, il ne peut cependant être assimilé à la pensée aristocratique de son temps qui prônait le retour aux idéaux de l'Ancien Régime. Au contraire, Tocqueville apparaît comme éminemment démocrate. S'il soutient la liberté, c'est de la liberté politique dont il s'agit ; s'il soutient les corps intermédiaires, ces derniers ne peuvent provenir que de l'émanation du peuple.

Il est l'ami de la démocratie, un véritable ami, celui qui la juge sévèrement, et la conseille pour qu'elle ne sombre dans le despotisme. Et si l'un des plus grands démocrates fut un aristocrate ?

¹³ P. ROSANVALLON, *La contre-démocratie*, Seuil, 2006, p.160.

¹⁴ H. ARENDT, *La crise de la culture*, Gallimard, 2012.